



Animation des sites
Natura 2000
Bilan annuel d'animation des
Documents d'objectifs
Année 2018 - 2019
(avril 2018 à mars 2019)



Laure JACOB
chargée de mission milieux naturels, faune, flore

COMPTE RENDU D'ANIMATION

pour la période d' avril 2018 à mars 2019

1 PREAMBULE :

Le Parc naturel régional des Grands Causses est riche de 19 sites inscrits au réseau Natura 2000 (17 ZSC et 2 ZPS).

1.1 Les DOCOB et les sites Natura 2000

Documents d'objectifs animés pendant la période :

- ZSC « Causse Noir et ses corniches » : FR 7300855
- ZSC « Plateau et corniches du Guilhaumard » : FR 7300864
- ZSC « 3 sites du Larzac » : FR 7300861, FR 7300862, FR 7300860
- ZSC et ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » : FR7300850, FR7300851, FR7300858, FR7300857, FR7312007
- ZSC « Cirque et grotte du Boundoulaou » : FR7300859
- ZSC et ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte » : FR7300848, FR7300849, FR7300854, FR7312006,
- ZSC « Vallée du Tarn » : FR 7300847.

1.2 L'animation

L'animation de ces sites Natura 2000 a été confiée par les services de l'Etat au Parc naturel régional des Grands Causses.

Cette période d'animation couvre la période comprise entre avril 2018 et fin mars 2019.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB :

Les différents enjeux et objectifs de désignation des sites animés par le Parc naturel régional des Grands Causses peuvent être regroupés de la manière suivante :

- 1 - Conserver les habitats d'intérêt communautaire de milieux ouverts (pelouses mésophiles, falaises continentales, landes stables à buis...) et de forêts (forêts riveraines, hêtraies calcicoles, chênaies méditerranéennes...)
- 2 - Restaurer des milieux remarquables menacés par la déprise agricole et l'enrésinement naturel,
- 3 - Améliorer la connaissance sur des espèces rares (chiroptères, oiseaux, poissons...) pour mettre en place des actions de conservation,
- 4 - Former les professionnels d'activités de pleine nature aux enjeux et aux espèces d'intérêt communautaire,
- 5- Sensibiliser et informer les agriculteurs sur les espèces et habitats liés aux activités agricoles,
- 6 - Promouvoir les différents contrats Natura 2000 auprès des interlocuteurs concernés et les accompagner dans leur mise en œuvre,
- 7 - Informer les porteurs de projets en sites Natura 2000 sur les évaluations des incidences sur les habitats et les espèces,

8 - Appuyer les Présidents des comités de pilotage annuels pour le secrétariat et le suivi des dossiers administratifs et financiers...

1.4 Missions de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice des sites Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire,
2. Suivi des évaluations d'incidences,
3. Suivis scientifiques des espèces,
4. Information, communication et sensibilisation,
5. Gestion administrative, financière et animation du site.

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

1. GESTION DES HABITATS ET ESPECES

1.1 Animation des contrats Natura 2000

Le contrat « ni-ni » de la devèze de Lapanouse-de-Cernon (FR7300860) a été signé en 2009 pour une durée de 5 ans. Des aménagements pastoraux tels que clôtures, points d'eau (photo ci-dessous), refends, passages canadiens ont pu être financés pour permettre l'utilisation par un troupeau de vaches Aubrac.

Chaque année, l'animateur en collaboration avec la Chambre d'Agriculture s'efforce de faire le point avec l'agriculteur exploitant le site sur l'état de conservation et les améliorations constatées sur la ressource alimentaire pour les animaux (vaches Aubrac) et l'ouverture des milieux.

L'amélioration a été constatée et complétée par les retours très positifs des botanistes locaux familiers du site et premiers « signaleurs » de la présence d'une flore diversifiée.

La devèze est également largement utilisée comme lieu de formation auprès des lycées agricoles, des formations pour adultes, de formations à destination de techniciens agricoles, d'ingénieurs agronomes, de journées de démonstration... Le contrat mis en place est une vitrine pour inciter d'autres communes ou propriétaires à faire de même, dans des sites en Aveyron ou au-delà.

Comme validé en 2017, le CBNPMP a effectué une mission d'actualisation des inventaires menés en 2008, avant la mise en place du contrat ni-ni.

Les botanistes en concluent au bon état de conservation des habitats et des espèces, ce qui confirme les constats des divers utilisateurs du site (botanistes amateurs, randonneurs, chasseurs et éleveur exploitant).

1.2 Animation des MAEC

Le travail mené sur le site "Causse Noir et ses corniches" a permis de proposer à tous les éleveurs intéressés un contrat MAEC (gestion des parcours, débroussaillage localisé).

2. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

2.1 Evènements sportifs

Le territoire du Parc est très sollicité pour l'organisation de manifestations sportives en pleine nature, par de structures très diverses (associations, collectivités, entreprises privées...) et pour des activités très diverses (raids, motos, trails, VTT, escalade...).

Le Parc est sollicité par les services de l'Etat (sous-préfecture de Millau) pour aviser les manifestations.

On constate notamment que les zones Natura 2000 proches de Millau sont propices à ce genre d'évènements.

Cependant, au vu des critères à remplir pour exiger un dossier d'évaluation des incidences, très peu de manifestations sont concernées (moins de 5).

Néanmoins, le Parc est sollicité pour avis par les services de l'Etat sur chacune d'entre elles.

Il a donc été convenu que l'animateur Natura 2000 rencontre chaque organisateur, lorsque les tracés empruntent des sites Natura 2000, du moins les premières années et à chaque modification des tracés et/ou nouvelle activité.

Au fur et à mesure des années, le travail d'information et de sensibilisation auprès des organisateurs porte ses fruits, puisque les « points noirs » (emprunt d'itinéraires non existants, risque de dérangement d'espèces nicheuses, traversées de zones à fort enjeu biodiversité...) sont très peu nombreux.

En parallèle, le Parc participe à certaines manifestations d'envergure pour diffuser informations et publications liées aux enjeux sur les sites Natura 2000, sur les lieux dédiés.

L'animateur est présent, à la demande de la sous-préfecture de Millau, aux réunions préliminaires inter-services pour les manifestations sportives les plus importantes en nombre de jours et de participants. Les manifestations examinées en particulier sont les manifestations motorisées (auto, moto, cross, enduro...). Cependant, les manifestations attirant un grand nombre de visiteurs et/ou de participants sont également très observées (Festival des templiers, Natural games...).

2.2 Projets d'aménagement

Les autres projets soumis à évaluation des incidences (défrichements notamment) font l'objet si besoin d'une rencontre avec le porteur de projet pour lui apporter l'appui technique et scientifique nécessaire à l'établissement du formulaire.

Cette étape est également l'occasion de préciser les enjeux liés au site Natura 2000, voire de réajuster le projet en fonction des enjeux sur le site (nidification d'espèces rares, respect des dates de travaux, choix des voies d'accès, traitement des rémanents...). Il est à souligner que même lorsque le projet ne nécessite pas d'évaluation des incidences, l'animateur est souvent amené à prendre contact avec le porteur de projet, qui en a d'ailleurs souvent l'initiative.

3. SUIVIS SCIENTIFIQUES DES ESPECES

Suivi d'espèces

L'animateur est associé aux divers comités de suivis d'espèces sensibles qui font l'objet d'un PNA, comme le vautour moine, le PNA vautours et élevage, PNA gypaète barbu, PNA Pies-grièches, PNA lézard ocellé..

En 2018, des missions de suivi ont concerné :

- Le Percnoptère d'Egypte sur le site Natura 2000 « ZPS Gorges de la Dourbie et causes avoisinants »
- L'aigle royal dans la ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte »
- Le crabe à bec rouge (caractérisation des sites d'alimentation ; recherche des sites d'hivernage)
- Le suivi des chiroptères dans la ZSC « Cirque et grotte du Boundoulaou »

4. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication :

L'animateur répond aux demandes ponctuelles de rédaction de panneaux de sensibilisation en sites Natura 2000, émises par les communes.

Des informations liées aux sites et aux enjeux Natura 2000, sont également mentionnées dans divers sites internet, ainsi que sur des panneaux d'information en pleine nature liés à la pratique d'activités sportives (libéristes, grimpeurs...) en site fragile (Oiseaux rupestres, flore fragile...). Lorsque cela est nécessaire, l'ONF et les collectivités propriétaires des lieux sont associés aux projets.

En 2018, le Parc a actualisé les panneaux d'information liés à l'APPB du site du Boundoulaou : remplacement du grand panneau en bord de route et des petits panneaux réglementaires liés à la période d'interdiction. Cette opération vise à rendre plus lisible pour les visiteurs les contraintes d'accès à la grotte pour protéger la tranquillité des chiroptères en période de reproduction.

La rédaction des fiches de synthèse pour chaque site a été demandée et réalisée pour la DREAL Occitanie.

4.2. Participation à des formations :

L'animateur des sites Natura 2000 est sollicité chaque année par diverses structures de formations pour informer et présenter des exemples d'actions de gestion.

Préférentiellement organisées sur le terrain, ces sessions de formations (niveaux échelonnés de la 1ère au niveau Master 2, formation agricoles) sont l'occasion de visites concrètes et de rencontres d'acteurs tels que les agriculteurs.

Le site du Rajal del Gorp et la devèze de Lapanouse sont particulièrement démonstratifs et pédagogiques.

Le Parc a été également sollicité pour dispenser des préconisations de travaux sur des lignes électriques ou des barrages ou bien étudier la possibilité de créer de nouvelles voies d'escalade ou via corda en site Natura 2000.

4.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire, prises de contacts

L'animateur s'efforce d'être présent lors du comité de pilotage des sites lozériens limitrophes avec les sites aveyronnais (« Gorges du Tarn et de la Jonte »), du comité de pilotage du site « Tourbières du Lévezou », dont certains sites sont inclus dans le périmètre du Parc, le comité de pilotage du site « Haute-vallée du Lot », dont une partie du périmètre est dans le Parc.

L'animateur travaille également sur les documents d'urbanisme de communes ayant une partie de leur territoire dans Natura 2000, participe aux échanges avec RTE pour la prise en compte des habitats et des espèces dans les programmations de travaux d'entretien de lignes, suit les dossiers d'aménagement forestiers.

4.4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà des sites

L'animateur se doit d'être présent aux diverses réunions liées à la vie du réseau Natura 2000, dans et hors son périmètre exclusif.

C'est pourquoi plusieurs journées sont réservées pour des temps d'échanges, de prise d'informations, de réflexions et de propositions, entre animateurs de sites, avec les services de l'Etat (DDT, DREAL, DRAAF) et la Région Occitanie ou avec des structures spécialisées pour améliorer les connaissances (Conservatoire Botanique, Conservatoire des espaces naturels, LPO Grands Causses...).

Le Parc naturel régional des Grands Causses a été désigné comme représentant des PNR de « ex Midi-Pyrénées » au Comité Régional Agri-Environnement (CRAEC).

(La nouvelle configuration régionale n'a pas jusqu'à ce jour fusionné les instances des 2 régions MP et LR).

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DU SITE

L'animateur se charge de la préparation des contenus techniques (travail avec les prestataires, validation des contenus qui seront présentés au Copil, préparation de l'ordre

du jour et des présentations...), des convocations aux réunions, de la rédaction et de l'envoi des comptes rendus.

Le suivi administratif (préparation des fiches-actions à valider par les élus du Parc pour délibérations, suivi des commandes et des facturations, respect des contenus des prestations et des délais d'exécution, travail avec les prestataires...) est assuré par l'animateur avec l'appui de la comptable du Parc.

Les différents rapports et comptes rendus liés au bilan annuel sont rédigés par l'animateur, ainsi que la préparation du programme d'animation de l'année n + 1 (réflexions sur les actions, contacts avec des prestataires potentiels, maquette financière...), validé lors des comités de suivi annuels.

6. SYNTHÈSE

Le travail d'accompagnement mené auprès des agriculteurs du site « Causse Noir et ses corniches » ont permis de confirmer l'intérêt des éleveurs de la zone pour les milieux ouverts et l'utilisation des parcours.

Au regard de l'ancienneté du docob du site Causse Noir, il est convenu d'engager la révision du docob.

Le suivi des populations de chauves-souris dans le site « Cirque et grotte du Boundoulaou » confirme les fluctuations déjà observées les années précédentes. A quoi sont-elles dues ? Dérangement ? Déplacement temporaire ou de longue durée des animaux ? Existence de sites encore méconnus de la région ?...

Le développement des activités de pleine nature et des événements sportifs, qui « exploitent » préférentiellement des sites Natura 2000, doit également être un point de vigilance prioritaire pour assurer la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans le Parc naturel régional des Grands Causses.

ANNEXES

- Compte-rendu des Comités de pilotage du 21 mars 2019
- Présentations pour les comités de pilotage du 21 mars 2019
- Fiche synthétique détaillant l'activité de l'animation
- Opérations mises en œuvre dans les sites (par document d'objectifs)

**Année d'animation 2018 (période d'avril 2018 à mars 2019)
Compte-rendu**

**Comité de pilotage des sites Natura 2000
« Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches »,
« Plateau et corniches du Guilhaumard »,
« Serre de Cougouille », « Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts »,
« Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux »
Mardi 21 mars 2019**

Personnes présentes :

Voir liste ci-jointe.

Personnes excusées :

- Monsieur le Sous-préfet de Millau,
- Madame la Présidente de la Région Occitanie,
- Madame Christel SIGAUD-LAURY, Conseillère départementale de l'Aveyron,
- Monsieur le Président, Agence de développement touristique de l'Aveyron,
- Monsieur le Maire de Millau,
- Monsieur Alain FAUCONNIER, Président du Parc naturel régional des Grands Causses,
- Madame Emilie GAYRAUD, commune de Saint-Victor-et-Melvieu
- Madame la Présidente du CPIE du Rouergue,
- Monsieur Michel LONGUET, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron,
- Monsieur Thierry ANDRIEU, Agence française de la biodiversité,
- Madame Marine LESTRADE, Centre régional de la propriété forestière,
- François PRUDHOMME, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées,
- Christian Bernard, botaniste.

L'animation des sites « Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches », « Plateau et corniches du Guilhaumard », « Serre de Cougouille », « Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts », « Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux »

Le Parc est animateur pour la mise en œuvre des documents d'objectifs de 16 sites Natura 2000 (sur les 19) de son territoire. Lors de la rédaction des documents d'objectifs, les services de l'Etat avaient souhaité regrouper certains sites au sein d'un seul document d'objectifs (ex. le document d'objectifs « 3 sites du Larzac » regroupe 3 sites désignés au titre de la directive Habitats). Ainsi, un seul comité de pilotage a suivi et validé chaque étape de la rédaction du document d'objectifs.

Une fois validés, les documents d'objectifs entrent en phase d'animation, dans le but de mettre en place les actions listées et validées dans le document d'objectifs (docob).

Dans la mesure où les enjeux, les actions et les partenaires étaient globalement similaires (voire complémentaires) pour certains sites Natura 2000, les services de l'Etat ont validé le principe de regrouper dans une même réunion le comité de suivi annuel des documents d'objectifs suivants : sites « Vallée du Tarn », « Cirque et grotte du Boundoulaou », « Causse Noir et ses corniches », « Plateau et corniches du Guilhaumard », « Serre de Cougouille », « Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts », « Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux » (les sites dits « de gorges et de falaises » ainsi que les sites Directive Oiseaux font l'objet d'une autre réunion de comité de suivi).

D'autre part, il sera possible de mener des actions à l'échelle de plusieurs sites, ce qui permet une meilleure cohérence des actions, une meilleure diffusion des opérations, et une meilleure visibilité du réseau Natura 2000.

Actions réalisées en 2018

Après un rappel sur la constitution du réseau Natura 2000 et sur les enjeux d'intérêt communautaire (habitats naturels, habitats d'espèces), Laure JACOB présente les actions réalisées en 2018 dans le cadre de l'animation des différents sites Natura 2000 ainsi que les projets pour 2019.

Volet agricole

On rappelle les enjeux identifiés sur les sites Natura 2000 qui justifient la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour les sites du Parc : présence d'habitats naturels remarquables liés aux milieux ouverts, présence d'espèces animales qui font l'objet d'attentions particulières au niveau national (plan national d'actions). Ces contrats sont proposés aux éleveurs qui le souhaitent, sur la base du volontariat, pour une durée de 5 ans.

A ce jour, 3 Projets agroenvironnementaux et climatiques sont en cours sur les sites :

- « Plateau et corniches du guilhaumard »
- « Causse Noir et ses corniches »
- « Serre de Cougouille »
- « Devèzes de Lapanouse et du Viala de Pas de Jaux »
- « Cirques de St-Paul-des-Fonts et de Tournemire »

Mireille Lafouge, technicienne à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, donne quelques éléments chiffrés sur MAEC en cours :

- 2 mesures étaient proposées, en réponse aux enjeux de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux ouverts : « gestion des parcours avec ajustement de la pression de pâturage ; maintien de l'ouverture par élimination mécanique et manuelle, et ajustement de la pression de pâturage.
- 32 exploitations agricoles engagées,
- Surface totale engagée de 1845 ha environ.

Volet suivi :

Devèze de Lapanouse-de-Cernon :

Comme validé lors du comité de pilotage du 13 mars 2018, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a pu retourner sur le site « devèze de Lapanouse-de-Cernon », qui a bénéficié d'un contrat Natura 2000 « ni-ni » en 2009, dans le cadre d'une convention ente cette structure et la DREAL Occitanie.

- Objectifs de la mission : actualiser autant que possible les inventaires de 2009, afin d'évaluer les changements liés aux pratiques de pâturage, et d'envisager éventuellement des modifications pour favoriser la biodiversité remarquable. Les botanistes sont ainsi revenus sur une quarantaine de relevés phytosociologiques et botaniques, ce qui a permis d'avoir une vision assez globale pour mesurer l'état de conservation des habitats.

- Constats : la grande majorité des pelouses est encore en très bon état. Il n'y a pas de surpâturage. La richesse spécifique est respectée. Les espèces d'ourlets (comme le brachypode) semblent mieux représentées en 2018, et la progression de certaines espèces marquent une dynamique de la végétation. Toutefois, il faut retenir que l'état de conservation générale du site paraît toujours excellent, et que la majorité des pelouses sont en très bon état.

Les ourlets, voire les fourrés, participent également à la qualité écologique du site.

Suivi des chauves-souris au Boundoulaou (présentation jointe)

La Grotte du Boundoulaou bénéficie depuis 1992 d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, afin de garantir la quiétude de ces mammifères très sensibles au dérangement.

La diminution des populations observées est difficile à expliquer (pas de cadavres retrouvés): dérangements qui ont fait déplacer les individus ? Report sur un autre gîte non connu ?

Rodolphe Liozon évoque la présence possible ponctuelle de plongeurs dans le siphon, ce qui pourrait nuire à la tranquillité des chauves-souris...

La réfection de la signalétique a été réalisée par le Parc : 2 panneaux entre le captage d'eau et la grotte, où figurent explicitement les dates liées à l'APPB, un grand panneau en bord de route, en lieu et place de celui existant, mais vieillissant, qui mentionne également clairement les périodes d'interdiction

Conseil et accompagnement

Les sites inscrits au réseau Natura 2000 sont le support privilégié d'activités de pleine nature. Des manifestations ponctuelles soumises à autorisation (raids, trails, courses VTT etc.) font l'objet d'un avis consultatif du Parc. A ce titre, les organisateurs sont encouragés à présenter leurs projets au Parc (secteurs traversés, tronçons pressentis, travaux d'aménagements éventuels...), afin que les enjeux liés à la biodiversité et à la préservation des paysages soient intégrés au projet.

En effet, seules quelques rares manifestations d'envergure ont l'obligation de fournir un dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Les membres du comité de pilotage valident le bilan de l'animation 2018.

Autres

Document d'objectifs du site Natura 2000 « Causse noir et ses corniches ».

Ce site a fait l'objet du premier document d'objectifs (validé en mars 2003) sur le territoire du Parc.

Un premier travail sur l'état d'avancement des actions prévues dans le document était donc utile pour juger de la pertinence de la révision du docob en cours.

Sur la base d'une première comparaison entre les actions prévues au docob et celles réalisées, il semble utile de mettre en œuvre la révision du docob. L'évaluation complète du docob sera réalisée afin de mieux dimensionner ce travail de révision nécessaire (études complémentaires ? cartographies ? enjeux nouveaux ? etc.).

Actions prévues en 2019

Volet agricole

L'animation agricole des PAEC en cours et l'accompagnement des éleveurs des sites Natura 2000 visés restent une priorité. La Chambre d'Agriculture et Rural concept seront sollicités pour faire le point précis sur les contrats engagés et sur les attentes et réflexions des éleveurs, etc.

Volet suivi

Boundoulaou :

par rapport à la diminution du nombre de chauves-souris : la LPO/CEN prendront contact avec les spéléologues plongeurs afin de connaître leur pratique sur le site et envisager si besoin un

aménagement de leur utilisation du site ; un bilan de la fréquentation sur plusieurs années sur la base des relevés de l'écocompteur sera fait

La possibilité de pose d'une caméra pour mieux comprendre la fréquentation dans la grotte pourra être envisagée l'année suivante, selon les possibilités techniques et financières du programme.

Causse Noir :

le CBNPMP est sollicité pour actualiser les inventaires de *Cypripedium calceolus*, seule espèce botanique d'intérêt communautaire sur le site. Ce travail pourra être mené dans le cadre de la convention entre la DREAL et le CBNPMP pour l'appui aux animateurs de sites Natura 2000. Cette connaissance sera utile dans le cadre de l'évaluation du docob et dans la perspective de sa révision.

3 sites du Larzac :

Le lézard ocellé est une espèce déterminante pour les contrats MAEC. Sa connaissance est partielle sur les 3 sites du Larzac, alors que des compléments d'inventaires ont été menés en 2017 sur le site du Causse Noir et sur le Plateau du Guilhaumard. Un inventaire sera donc programmé sur les 3 sites du Larzac en 2019, pour juger de l'importance de ses populations et des enjeux liés.

Questions diverses

Concernant le site « Vallée du Tarn », le CEN informe de la publication de la thèse d'Alice S. DENIS (2018) : *Impacts de l'anthropisation sur la diversité odonatologique au sein des cours d'eau : vers une meilleure prise en compte des espèces de la Directive Habitats Faune Flore.*

Devant les interrogations liées à la disparition des espèces d'Odonates d'intérêt communautaire, en particulier sur le site « vallée du Tarn », le CEN interroge sur des études/actions qui pourraient être menées en faveur de ces espèces.








Les membres du comité de pilotage restent attentifs à des propositions émanant du CEN ou de tout autre interlocuteur à ce sujet.

Les membres du comité de pilotage valident le programme prévisionnel 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Animation Natura 2000 – Période : 2018/2019
 Date : 21 mai 2019 Lieu : Millau
 Objet : C.A.P. sites et plans

Fiche de présence

NOM – Prénom	TITRE - ORGANISME	ADRESSE – MAIL – Tél.	SIGNATURE
DAMNEVILLE Laurence	DA Responsable Pôle Annonce matérielle et technique	Laurence.damneville@pnc-yz.com -Causses.fr	
JACOB Laure	PRC		
LIBOUZON Rodolphe	LPO Aveyron		
DANFLOUS Samuel	CEN Midi-Pyrénées	Samuel.danfous@espaces-naturels.fr	
MANDON Isabelle	DRETA Occitanie	isabelle.mandon@developpement- durable@aveyron.fr	
CHARPIAT Nathalie	DDT / Biodiversité N 2000	Nathalie.charpiat@aveyron.fr	
SALVAT Bernadette	citoyenneté mairie VIALA DU TARN	bernadette.salvat@laposte.net	



ORDRE DU JOUR

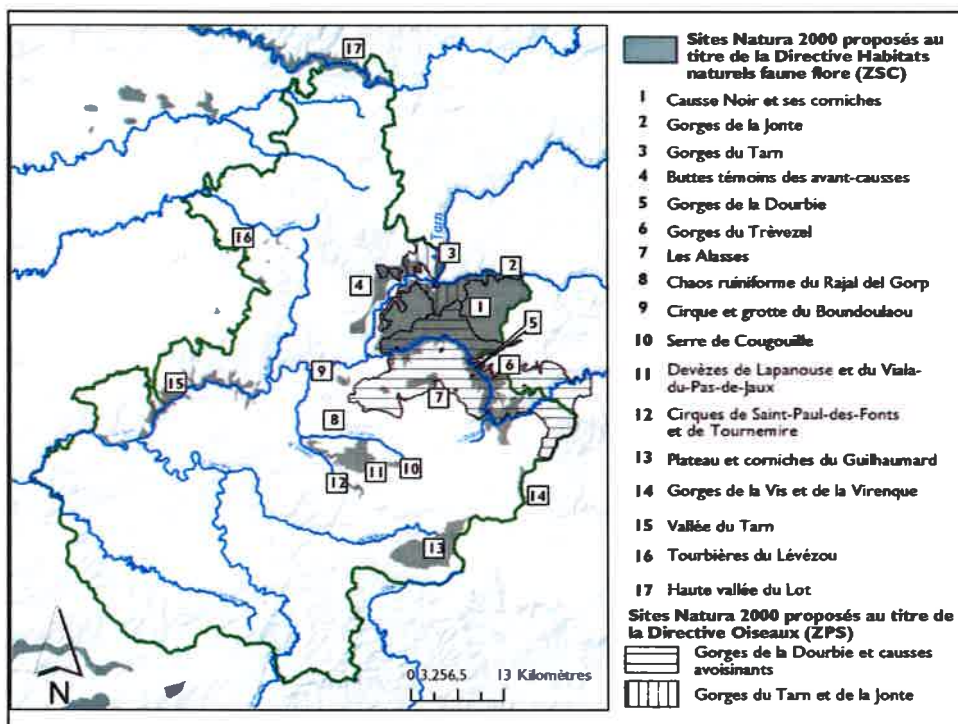
- rappel sur les sites et enjeux
- Bilan des activités 2018
- Programme 2019
- Questions diverses

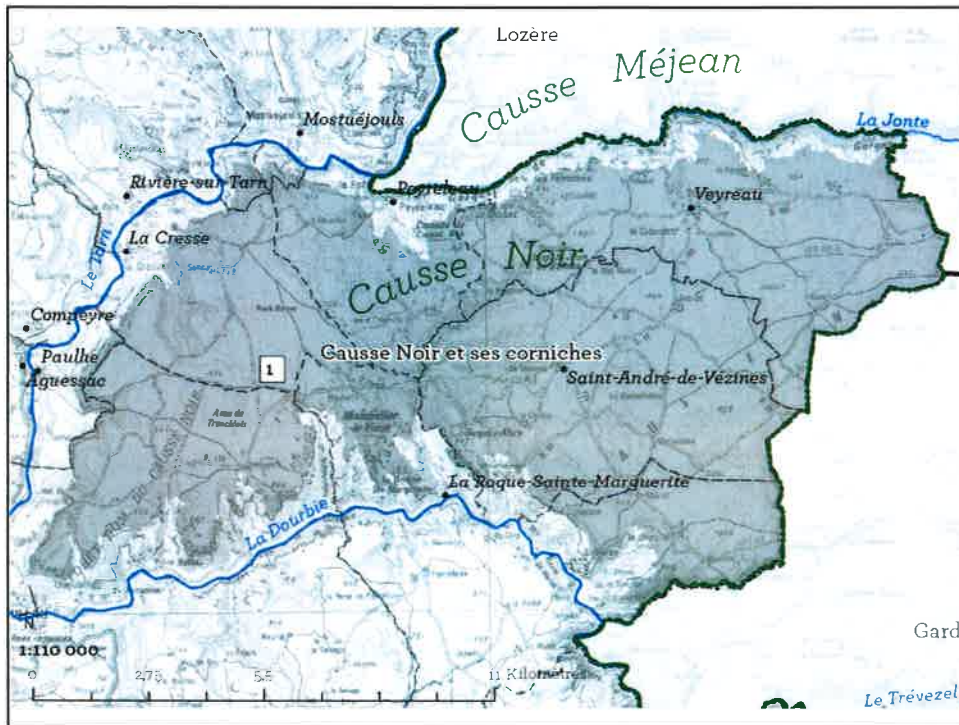



5 Docob, 7 ZSC

- Causse Noir et ses corniches
- 3 sites du Larzac
- Plateau et corniches du Guilhaumard
- Cirque et grotte du Boundoulaou
- Vallée du Tarn



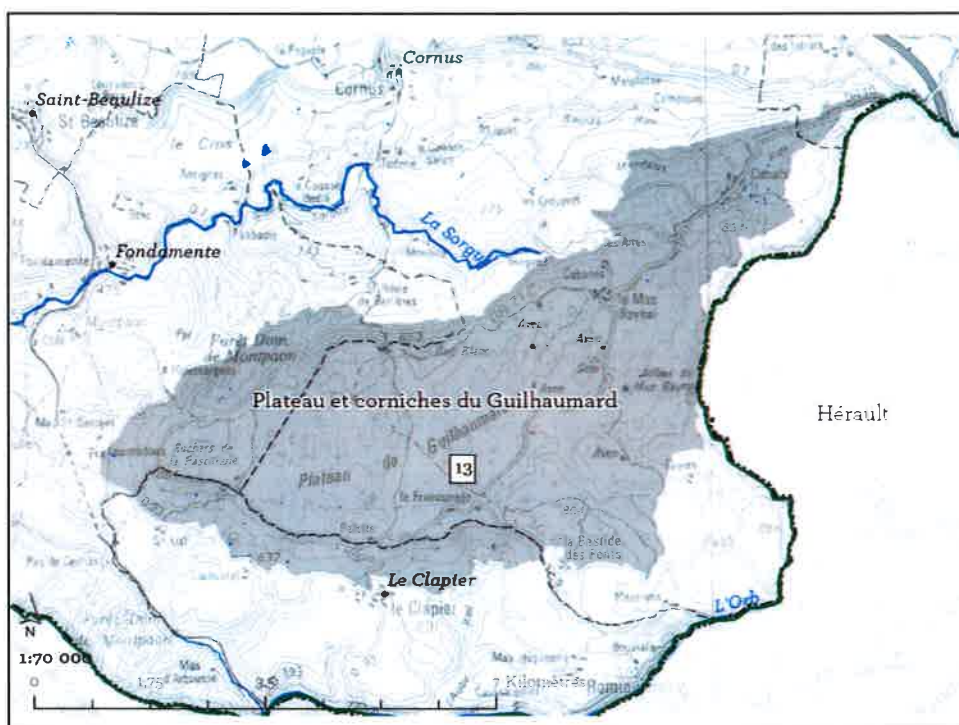





► Habitats naturels d'IC :
Milieux forestiers de hêtraies calcicoles de pentes (forêts non exploitées, stables)



► Habitats naturels d'IC :
Habitats de falaises (landes à genévrier de Phénicie)

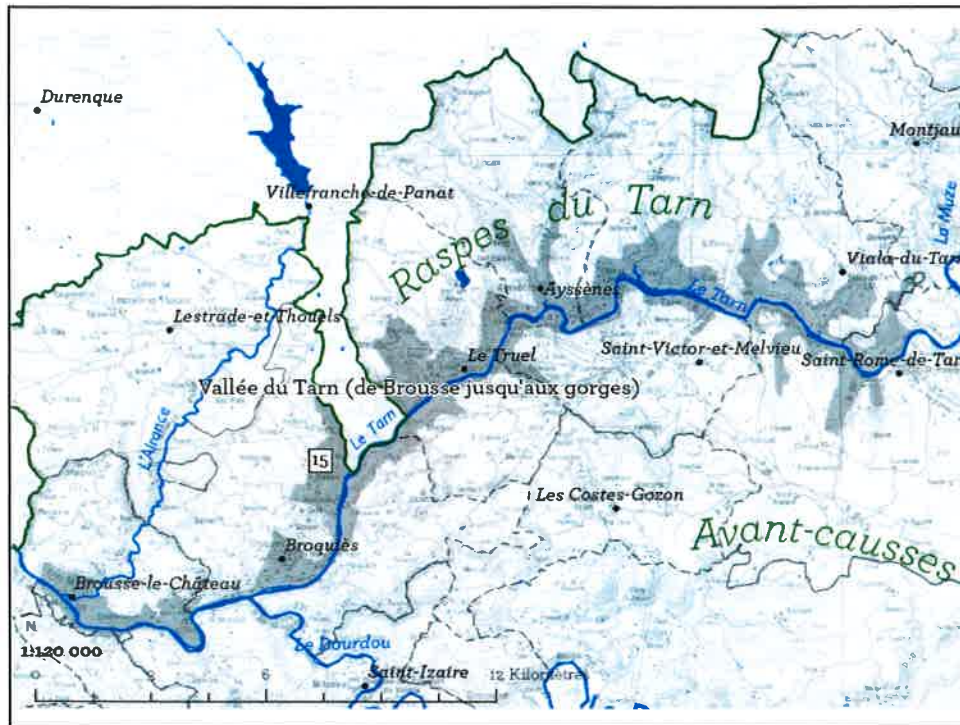


Plateau du Guilhaumard : dalles rocheuses



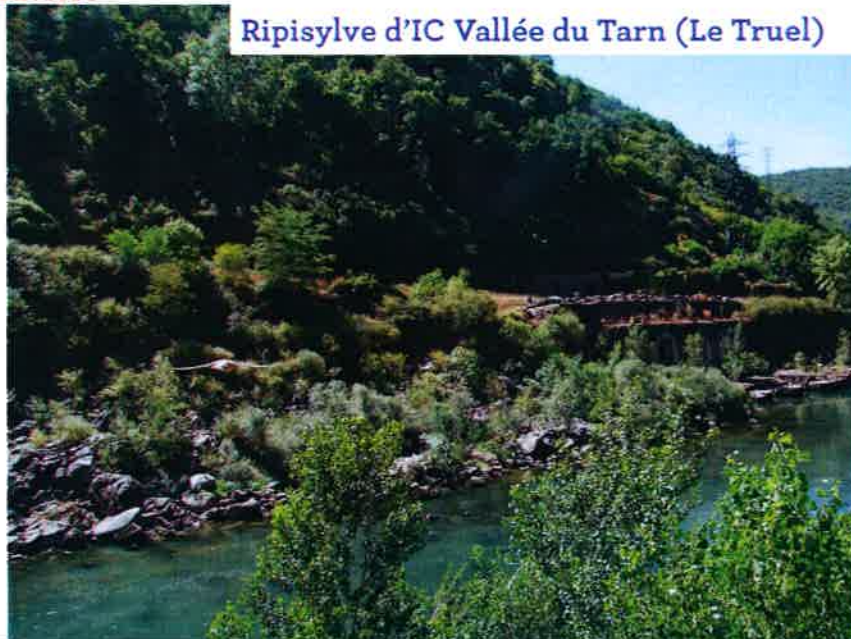
**► Habitats naturels d'IC :
Sables dolomitiques**





► Habitats naturels d'IC : Milieux humides de ripisylves, bancs de graviers

Ripisylve d'IC Vallée du Tarn (Le Truel)







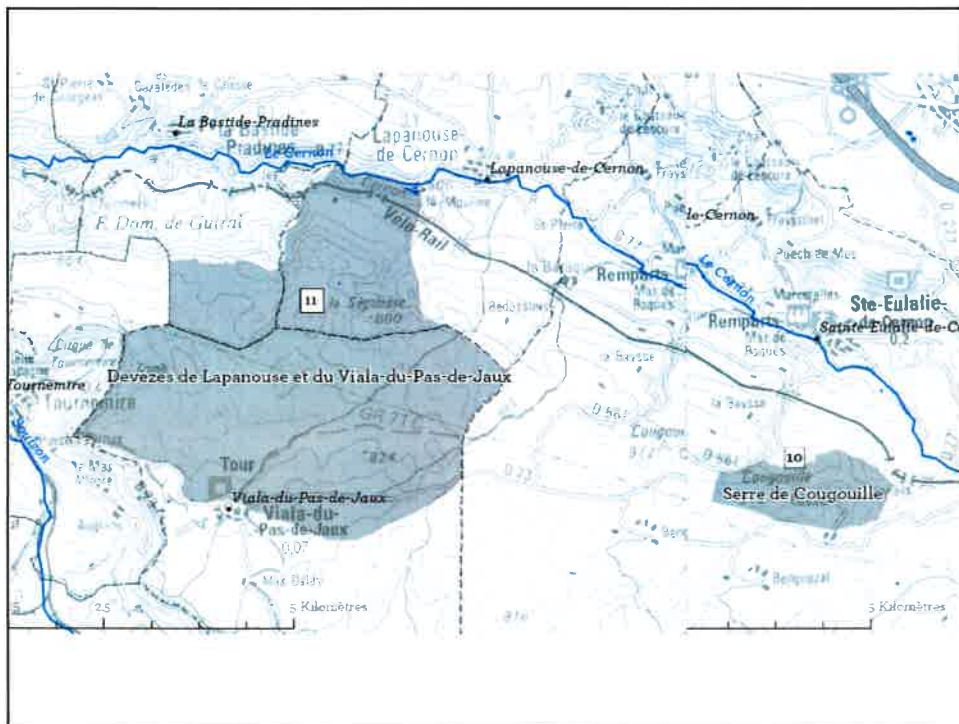
Minioptère de Schreibers :
tête + corps : 5 à 6,2 cm
envergure : 30,5 à 34,2 cm
poids : 9 à 16 g.



► Habitats naturels d'IC :
 Milieux ouverts de pelouses, parmi lesquels des mosaïques
 d'habitats d'IC ou de leurs évolutions dans le temps, habitats
 également reconnus d'intérêt régional
 (milieux très dynamiques)



Formations stables à buis





PRESTATIONS 2018

Animation et suivi des MAEC

Rappel sur les enjeux biodiversité des PAEC en cours :

Plateau et corniches du Guilhaumard,
Causse Noir et ses corniches,
3 sites du Larzac

- habitats agro-pastoraux
- espèces animales à PNA de priorité régionale

Espèces justifiant un PAEC

Azuré du serpolet (PNA)



Pie-grièche méridionale (PNA)



Lézard ocellé (PNA)



PRESTATIONS 2018

Actualisation de l'inventaire des habitats IC à la devèze de Lapanouse-de-Cernon (CBNPMP)

Animation agricole (Chambre agriculture)

Actualisation de la notice du PAEC du Causse Noir et des cahiers des charges (Rural concept)

- Priorisation des surfaces à engager en fonction de l'enveloppe financière (point DDT)
- Permanence pour les éleveurs (aide au contrat)





PRESTATIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

► Suivi des chauves-souris dans la grotte du Boundoulaou (CEN MP)



MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

► Réfection de la signalétique au Boundoulaou

Préfecture de l'Aveyron
Arrêté préfectoral
de protection de biotope
N° 93 1445 du 01/07/1992

Réseau souterrain de la grotte du Boundoulaou

Lieu de vie d'espèces animales protégées
Respectez la réglementation

Accès interdit du 01/03 au 30/10
En dehors des périodes d'interdiction, merci de respecter la tranquillité des chauves-souris en hibernation.



LES CHAUVES SOURIS DE LA GROTTE DU BOUNDOLAOU

Parc naturel régional des Grands Causses
19100 VILVIEUX-LEZ-TOULOUSE

Des animaux menacés et protégés

Les chauves-souris de la Grotte du Boundolaou sont des espèces menacées. Elles sont protégées par la loi n° 105 du 19 juillet 1991 relative à la protection de la nature et par la loi n° 103 du 17 juillet 1993 relative à la protection de la nature.

Préface

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France. On doit éviter de les déranger et de les capturer sans autorisation.

À l'occasion de l'ouvrage, nous avons pu rencontrer et observer de nombreuses espèces de chauves-souris. Elles sont toutes protégées par la loi n° 105 du 19 juillet 1991 relative à la protection de la nature et par la loi n° 103 du 17 juillet 1993 relative à la protection de la nature.

D'autres mesures pour les protéger

Le Parc naturel régional des Grands Causses a mis en place de nombreuses mesures pour protéger les chauves-souris de la Grotte du Boundolaou. Ces mesures consistent à limiter l'accès à la grotte, à éviter de déranger les chauves-souris et à leur offrir un environnement favorable.

Les différentes espèces présentes

<p>LE MINIOPTERE DE SCHREIBER</p> <p>C'est la plus petite chauve-souris d'Europe. Elle mesure environ 4 cm de long et pèse environ 2 g. Elle est présente dans la Grotte du Boundolaou.</p>	<p>LE GRAND MURON ET LE PETIT MURON</p> <p>Ces deux espèces sont les plus communes de la Grotte du Boundolaou. Elles mesurent environ 5 cm de long et pèsent environ 3 g.</p>	<p>LE PETIT RHINOLOPHE ET LE GRAND RHINOLOPHE</p> <p>Ces deux espèces sont les plus grandes chauves-souris de la Grotte du Boundolaou. Elles mesurent environ 10 cm de long et pèsent environ 10 g.</p>
--	--	--

LA VIE DES RHINOLOPHE DE LA GROTTE DU BOUNDOLAOU

Ces chauves-souris sont très sensibles aux perturbations. Elles ont besoin d'un environnement calme et protégé pour vivre.

Elles sont très sensibles aux perturbations humaines et animales. Elles ont besoin d'un environnement calme et protégé pour vivre.

AMBIENT FAVORABLE

Il est important d'offrir un environnement favorable aux chauves-souris. Cela implique de limiter l'accès à la grotte, d'éviter de déranger les chauves-souris et de leur offrir un environnement favorable.

MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

► **Bilan sur le document d'objectifs du Causse Noir**

Contexte :
un (le ?) premier docob de Midi-Pyrénées.
Rédacteur puis animateur : PNRGC

3 entités de concertation (groupes de travail) :
agriculture / sylviculture / loisirs tourisme
19 actions déclinées en mesures



MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

Validé en mars 2003 ; animation débutée en 2004-2005

A ce jour :
15 années d'animation

Points positifs marquants :

-Animation agricole prioritaire et continue au fur et à mesures des divers contrats

-Forte implication de l'ensemble des éleveurs dans ces contrats

-Appui du CBNPMP pour l'actualisation de la cartographie et des habitats d'IC



MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

-Forte implication de l'ONF : RBI, contrat N2000, manifestations sportives...

Points à souligner :

-Augmentation de la pression humaine tout au long de l'année sur les habitats et les espèces : manifestations sportives, VTT de descente, parcours permanents trail, nouvelles activités (highline, basejump...)

-Complémentarité, voire imbrication des 2 directives (périmètres contigus)



MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

A préciser :

Les suivis d'espèces n'étaient pas prioritaires dans le docob.

Donc, à ce jour, peu d'inventaires complémentaires réalisés...

Priorités et lacunes à redéfinir ? Habitats d'intérêt régional, espèces PNA et/ou d'intérêt régional

Difficultés pour évaluer les impacts des mesures de gestion des habitats agropastoraux...



MISSIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

► Conseils aux organisateurs de manifestations :

Trails

Courses VTT

Raids multi activités

Courses motorisées...

► Interventions dans des formations :

BTS, Licences pro, Master, formations agricoles, personnel EDF...

► Rédaction des fiches de synthèse de chaque site pour la DREAL : cartes, description, enjeux...



PRESTATIONS LIEES A L'ANIMATION 2019

- ▶ **Suivi des chiroptères Boundoulaou**
- ▶ **Inventaire du sabot de Vénus (P.M.) : CBNPMP**
- ▶ **Inventaire du Lézard ocellé sur les 3 sites du Larzac**
- ▶ **Animation agricole des PAEC en cours**



ACTIONS LIEES A L'ANIMATION 2019

- ▶ **Conseils aux organisateurs de manifestations et aux collectivités**
- ▶ **Formations étudiantes**
- ▶ **Animations « Joli mois de l'Europe en Occitanie »**



Fiche synthétique de l'activité de l'animation
Période avril 2017 à mars 2018

- Rencontres avec les porteurs de projets de développement d'activités de pleine nature, ou d'organisations de manifestations sportives en sites Natura 2000, conseils pour prise en compte des enjeux des docobs
- Avis pour des manifestations sportives en sites Natura 2000 toute l'année : trail, escalade, multi-activités, raid, VTT, marche, courses...
- Rencontre de développeurs éoliens en site N2000 ou pouvant avoir des impacts sur les espèces d'intérêt communautaire
- Animation des PAEC en cours et accompagnement des MAEC chez les éleveurs
- Interventions auprès d'étudiants en formations agricole et/ou biodiversité et/ou APN
- Représentation des PNR de Midi-Pyrénéens à la CRAEC
- Avis pour l'autorité environnementale sur des projets en sites Natura 2000
- Participation aux réunions départementales et régionales des animateurs Natura 2000
- Participation au réseau biodiversité/Natura 2000 des Parcs naturels régionaux
- Participation aux réunions des PNA d'espèces dans sites N2000 (pies-grièches, vautour moine, vautours/élevage...), participation aux groupes de travail du Life Gypconnect (réintroduction du gypaète barbu)
- Participation au réseau Vautours France
- Conseils aux collectivités sur des projets d'aménagement et de développement en sites N2000, fourniture de données aux bureaux d'étude... Fournitures de rédactionnels et de visuels selon les souhaits et besoins des collectivités
- Suivi administratif et financier : élaboration du programme et devis détaillé de l'animation pour l'année n et N+1, recherches de prestataires, suivi des bons de commande, montages des dossiers de demandes de subventions, rédaction de rapports finaux, organisation des copils et des réunions nécessaires selon les besoins (organisateur de manifestations sportives, créations d'activités nouvelles...)
- (...)

**Actions principales mises en œuvre sur les sites
Période avril 2018 à mars 2019**

Site	Actions spécifiques
Causse Noir et ses corniches	Actualisation du PAEC Interventions dans des licences pro et formations agricoles Formations étudiants Master Réunions avec la chambre agriculture Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives
Plateau et corniches du Guilhaumard	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives
Vallée du Tarn de Brousse aux gorges	Conseils ponctuels à la demande d'EDF et de ses prestataires pour prise en compte des enjeux lors de travaux aériens ou aquatiques
Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-pas-de-jaux	Avis pour des manifestations sportives Actualisation des inventaires botaniques
Cirques de Saint-Paul-des-Fonts et de Tournemire	Avis pour des manifestations sportives
Serre de Cougouille	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives
Rajal del Gorp	Visite d'étudiants, formations agricoles, formations de pleine nature...
Gorges du Tarn	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives
Gorges de la Jonte	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives
Gorges de la Dourbie	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives
Gorges du Trévezel	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives

Buttes-témoins des avant-causses	Avis manifestations sportives
Les Alasses	Conseils aux agriculteurs (prise en compte de N2000 dans travaux sylvicoles)
Cirque et grotte du Boundoulaou	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives Comptages des Chauves-souris Remplacement de la signalétique
ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte	Rencontres de porteurs de projets développement d'activités de pleine nature, organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives Inventaire de l'aigle royal
ZPS Gorges de la Dourbie et causses avoisinants	Rencontres de porteurs de projets de développement d'activités de pleine nature, et d'organisations de manifestations sportives Avis pour des manifestations sportives Inventaire du percnoptère d'Egypte Inventaire des sites d'hivernage du crabe à bec rouge Caractérisation des sites d'alimentation du crabe à bec rouge Réalisation d'une exposition itinérante de photos sur les vautours. Rédaction d'un article sur les placettes d'alimentation pour les vautours pour la revue « Espaces Naturels » (parution avril 2019)

Année d'animation 2017 (période d'avril 2018 à mars 2019)

Compte-rendu

Comité de pilotage des sites Natura 2000
« Gorges de la Dourbie », « Gorges de Trévezel », « Les Alasses », « Rajal del Gorp »,
ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants »,
ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte », « Gorges du Tarn », « Gorges de la Jonte »,
« Buttes-témoins des avant-causses »

jeudi 21 mars 2019

Personnes présentes :

Voir liste ci-jointe.

Personnes excusées :

- Monsieur le Sous-préfet de Millau,
- Madame la Présidente de la Région Occitanie,
- Madame Christel SIGAUD-LAURY, Conseillère départementale de l'Aveyron,
- Monsieur le Président, Agence de développement touristique de l'Aveyron,
- Monsieur le Maire de Millau,
- Monsieur Alain FAUCONNIER, Président du Parc naturel régional des Grands Causses,
- Madame la Présidente du CPIE du Rouergue,
- Monsieur Denis BOUAT, Président du Conseil départemental du Gard,
- Monsieur Michel LONGUET, Président du Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aveyron,
- Monsieur Yves DESMARET, Service patrimoine naturel, Conseil départemental du Gard,
- Monsieur Thibaut DORADO, Assistant d'intervention espace rural, Unité territoriale de Rodez, Agence de l'Eau Adour Garonne,
- Monsieur Thierry ANDRIEU, Agence française de la biodiversité,
- Madame Marine LESTRADE, Centre régional de la propriété forestière,
- Valère MARSAUDON, Responsable unité territoriale Aigoual-Gard de l'ONF,
- François PRUDHOMME, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées,
- Christian Bernard, botaniste,
- Stéphanie BRAUD et Anne GELY, Syndicat mixte du bassin versant Tarn amont.

L'animation 2018 des sites « Gorges de la Dourbie », « Gorges de Trévezel », « Les Alasses », « Rajal del Gorp », ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants », « Gorges de la Jonte », « Buttes-témoins des avant-causses », « Gorges du Tarn », ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte »

Le Parc est animateur pour la mise en œuvre des documents d'objectifs de la plupart des sites Natura 2000 de son territoire. Lors de la rédaction des documents d'objectifs, les services de l'Etat avaient souhaité regrouper certains sites au sein d'un seul document d'objectifs (ex. le document d'objectifs « Gorges de la Dourbie » regroupe 4 sites désignés au titre de la directive Habitats, et un site

désigné au titre de la directive Oiseaux). Ainsi, un seul comité de pilotage a suivi et validé chaque étape de la rédaction du document d'objectifs.

Une fois validés, les documents d'objectifs entrent en phase d'animation, dans le but de mettre en place les actions listées et validées dans le document d'objectifs.

Dans la mesure où les enjeux, les actions et les partenaires étaient globalement similaires (voire complémentaires) pour certains sites Natura 2000, les services de l'Etat ont validé le principe de regrouper dans une même réunion le comité de suivi annuel des documents d'objectifs suivants : sites « Gorges de la Dourbie », « Gorges de Trévezel », « Les Alasses », « Rajal del Gorp », ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants », « Gorges de la Jonte », « Buttes-témoins des avant-causses », « Gorges du Tarn », ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte » (les sites et documents d'objectifs dits « de pelouses » font l'objet d'une autre réunion de suivi).

D'autre part, il sera possible de mener des actions à l'échelle de plusieurs sites, ce qui permet des économies d'échelle, une meilleure diffusion des opérations, une meilleure visibilité du réseau Natura 2000.

Actions réalisées en 2018 et prévues en 2019

Laure JACOB présente les actions réalisées en 2018 dans le cadre de l'animation des différents sites Natura 2000 ainsi que les projets pour 2019 (diaporama joint).

Concernant les enjeux liés aux oiseaux (ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte » et ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants »)

Percnoptère d'Egypte

Léa GIRAUD, responsable de l'antenne LPO Grands Causses à Peyreleau, présente le bilan du suivi des Percnoptères dans les ZPS. Migrateur, ce petit vautour arrive dans les causses mi mars.

Un seul couple se reproduit en Aveyron. En 2018, le couple a produit 2 jeunes. Fin août début septembre, les 4 oiseaux ont déserté le site pour rejoindre la Mauritanie ou le Mali.

Des observations de sauts en « base-jump » à toute proximité du site de reproduction ont été répertoriées. Cette activité non contrôlée peut potentiellement créer des dérangements en période de nidification : risque d'abandon du nid par les parents, abandon des jeunes ou risque de chute par affolement des oisillons... Un travail d'information va être tenté dans le milieu sportif susceptible de pratiquer cette activité. Reste l'option d'apposer une signalétique à proximité, mais le plus utile serait sans doute de rencontrer les pratiquants...

Pour informer les membres du comité de pilotage, Léa GIRAUD fait le point sur le programme de réintroduction du gypaète barbu dans les Grands Causses.

Ce programme, financé en partie par l'Europe (programme LIFE-Gypconnect), a permis de lâcher 15 gypaètes depuis 2012, alternativement dans le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses.

En 2019, le site choisi pour le lâcher est situé dans le Parc national des Cévennes (Meyrueis).

Tous les détails sur le programme, la biologie de l'espèce, le suivi par GPS des oiseaux équipés sont à consulter sur le site internet dédié : <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses>.

Aigle royal

Une étude de suivi de l'Aigle royal dans les ZPS a été confiée au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage caussenarde (Millau). La situation de l'aigle royal dans l'ensemble du massif central est favorable, avec une quarantaine de couples, après avoir connu un fort déclin dans les années 1950-1960. Il semble que tout l'espace potentiellement favorable à l'espèce soit couvert à ce jour. L'aigle chasse non

seulement sur les causses et les milieux ouverts, mais également dans les vallées. Il est opportuniste pour sa nourriture (lapins, choucas...) et se contente facilement de charognes (lièvres, chevreuils...). Particulièrement sensible au dérangement en période de reproduction, l'aigle royal est pris en compte dans les recommandations liées au développement des sports de nature, d'évènementiels en falaises etc.

Crave à bec rouge

Le travail conjoint mené en 2018 et 2019 entre plusieurs structures impliquées dans l'animation des sites Natura 2000 (Aveyron, Gard, Lozère, Hérault) a permis :

- de recenser et caractériser les dortoirs d'hivernage des craves (comptages simultanés)
- de décrire et caractériser les sites d'alimentation sur les causses concernés (observation d'oiseaux en nourrissage, description de la végétation, espèces végétales, recouvrement...).

Les conclusions mettent en évidence l'importance de l'activité agropastorale pour l'entretien des milieux recherchés par les craves : recouvrement de sols nus importants, faible hauteur d'herbe (4 cm), présence de crottes de bétail).

Conseil et accompagnement

Les sites inscrits au réseau Natura 2000 sont le support privilégié d'activités de pleine nature. Des manifestations ponctuelles soumises à autorisation (raids, trails, courses VTT etc.) font l'objet d'un avis consultatif du Parc. A ce titre, les organisateurs sont encouragés à présenter leurs projets au Parc (secteurs traversés, tronçons pressentis, travaux d'aménagements éventuels...), afin que les enjeux liés à la biodiversité et à la préservation des paysages soient intégrés au projet.

En effet, seules quelques rares manifestations d'envergure ont l'obligation de fournir un dossier d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

Programme prévisionnel 2019

Hormis les actions habituelles de formation, conseils, accompagnement, le Parc sera présent en divers secteurs de sites Natura 2000, pour valoriser cette politique européenne de conservation de la biodiversité. Plusieurs animations seront ainsi programmées dans le cadre de l'opération « Joli mois de mai en Occitanie ».

Suivi de la reproduction du vautour moine : Surveillance accentuée de la reproduction de trois couples de Vautours moines et identification des causes d'échec de reproduction dans la ZPS Gorges de la Dourbie et causses avoisinants.

Trois nids proches les uns des autres échouent régulièrement en cours d'incubation ou d'éclosion. En 2017 seulement un nid sur les 3 a été productif. Cette veille permettra d'identifier précisément les activités humaines et les interactions naturelles auxquelles sont soumis ces couples.








Plusieurs hypothèses se posent à ce jour : les oiseaux seraient-ils inexpérimentés ? Des dérangements humains perturberaient ils la reproduction ? Y aurait-il une concurrence ou une agressivité dues à la proximité d'autres couples ? Est-ce qu'on constate des interactions interspécifiques ?...



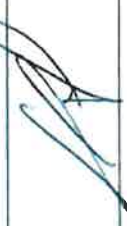


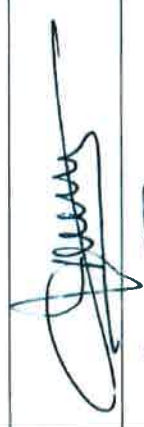
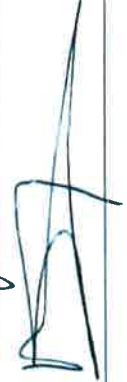



Les membres des comités de pilotage présents valident le bilan de l'animation 2018 et le programme prévisionnel 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Animation Natura 2000 – Période : Avril 2019 – Mars 2019
 Date : 21 mars 2019 Lieu : Millau
 Objet : COPIL Natura 2000 ZPS

Fiche de présence

NOM – Prénom	TITRE - ORGANISME	ADRESSE – MAIL – Tél.	SIGNATURE
DANFLOUS Samuel	CEN Nivernais	samuel.danflos@espaces-naturels.fr	
AUSTREUY Jean Claude	CRSFSC	austruy.jean - claud@mandon.fr crsfsc@orange.fr	
L'HÔTE Cassandra	CRSFSC	crsfsc@orange.fr	
GIRAUD Léo	LPO France - Site Grands Causses	leo.giraud@lpo.fr	
ÏESSEUX B.D.E.R.	ONF Aubrac Causses	didier.berthelette@onf.fr	
MANDON Isabelle	DREAC Occitans	isabelle.mandon@developpement-durable.gouv.fr	
CHARPITAT Nathalie	DDT - Biodiversité ZPS	nathalie.charpitat@pyrenees-gouv.fr	

GRAVIER Florence	ISDBLE - LA CAVALERIE	chargée d'environnement florence.graviere@tradedef.gouv.fr	
DURON Cyril	CPIE des Causses Méridionaux Le Caylar 34520	chargé de projet développement durable et.cpie.causses@gmail.com	
Hervé Hime	Maire d'Agnessac		
Albinet Rose-Dominique	CAUE de l'Aveyron	Chargée d'études environnement Marie-Dominique Albinet @caueaveyron.fr	
NATURA Alain	A.O.J au Mur	A.O.J Mur de Millau	
CAUSSE Norbert	Fédération des chasseurs du grand.	Secrétaire général. Norbert @g.m.a.n.a.com	
MICHAËL REIS	NATURA 2000 TRÈVES	VICE PRÉSIDENT NATURA 2000 NATURE	
MAC Mélodie	Maire de Révoux	Maire Présidente de la Natura 2000 de Causses 1077	
DANNEVILLE Laurent	PNR CC Responsable pôle renouveau métavallées/historiques	Laurent.danneville@pnr-grands -causses.fr	
JACOBS Laure	PNR CC	Laure-jacob@pnr-grands-causses.fr	

avril 2018 - mars 2019
Laure JACOB, PNRGC

Comité de pilotage
NATURA 2000

Docob Dourbie
Docob Tarn et Jonte

Animation 2018
21 mars 2019

Parc naturel régional
des Grands Causses

Logo of the French Republic
Logo of the Occitanie Region
Logo of the European Union
Logo of the Occitanie Region
Logo of the Occitanie Region

ORDRE DU JOUR

- Bilan des activités 2018
- Programme 2019
- Questions diverses

Icon of a bird in a brown shield
Icon of a magnifying glass in a brown shield
Icon of a white bird in a brown shield
Icon of a winding river in a brown shield



2 Documents d'objectifs (9 sites)

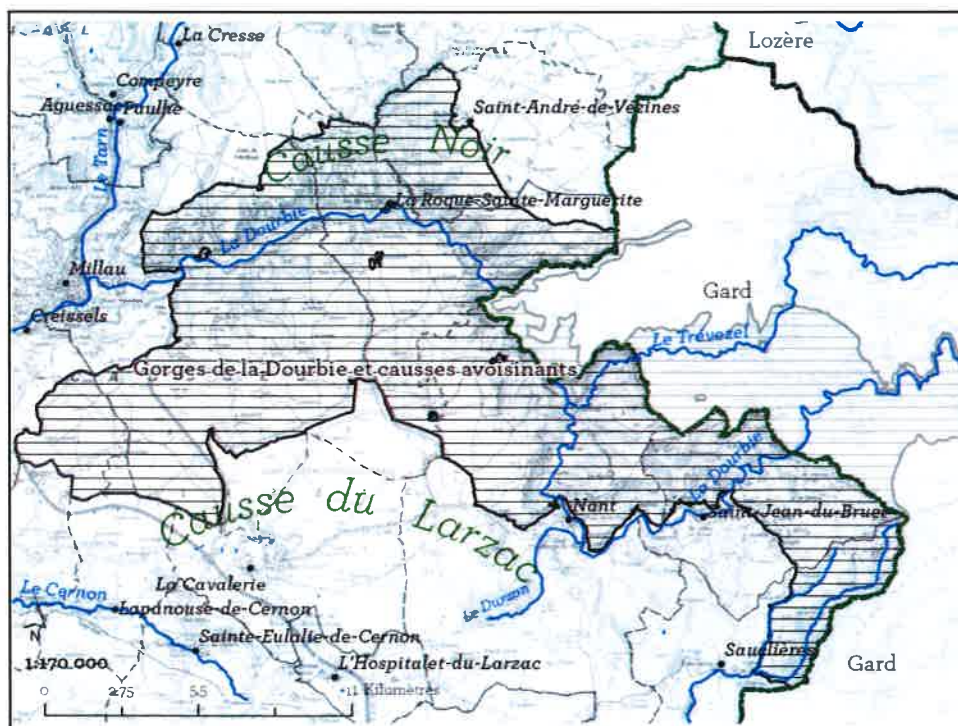
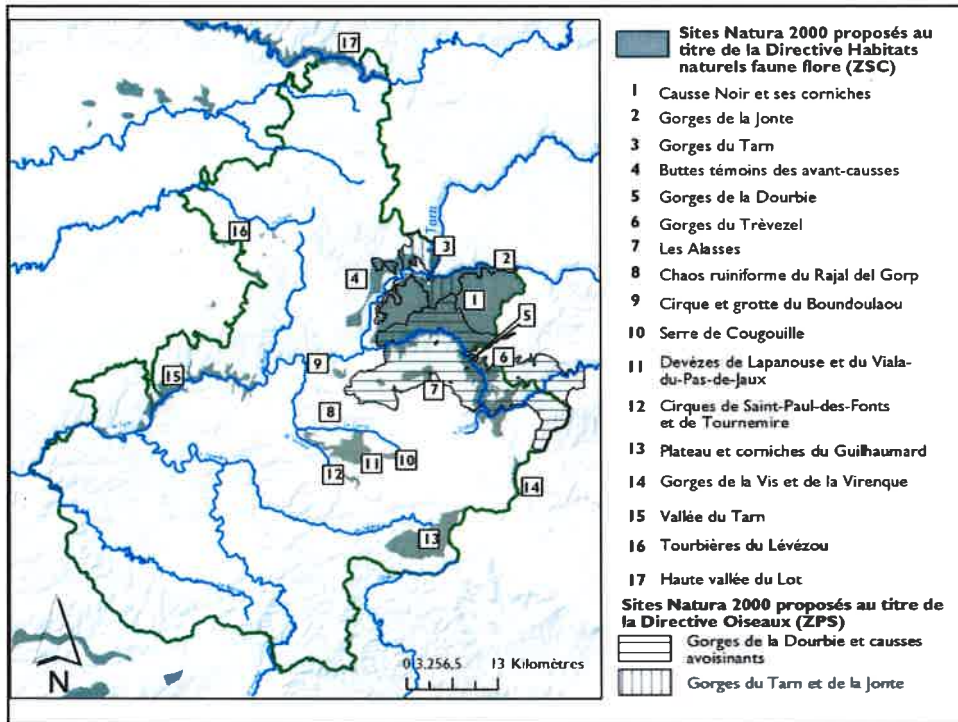
-“Gorges de la Dourbie et causses
avoisinants”
(1 ZPS et 4 ZSC)

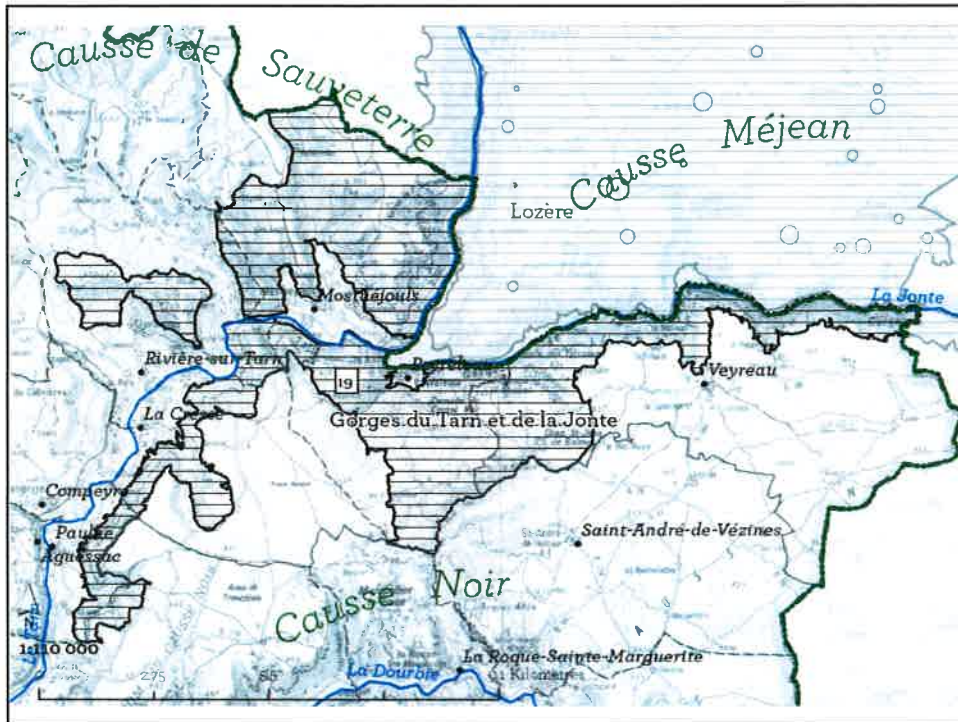
-“Gorges du Tarn et de la Jonte”
(1 ZPS et 3 ZSC)



Rappel sur les sites Directive Oiseaux et espèces visées







Espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la ZPS (17)

Bondrée apivore



Grand-duc



Aigle royal

Faucon pèlerin



Aigle botté

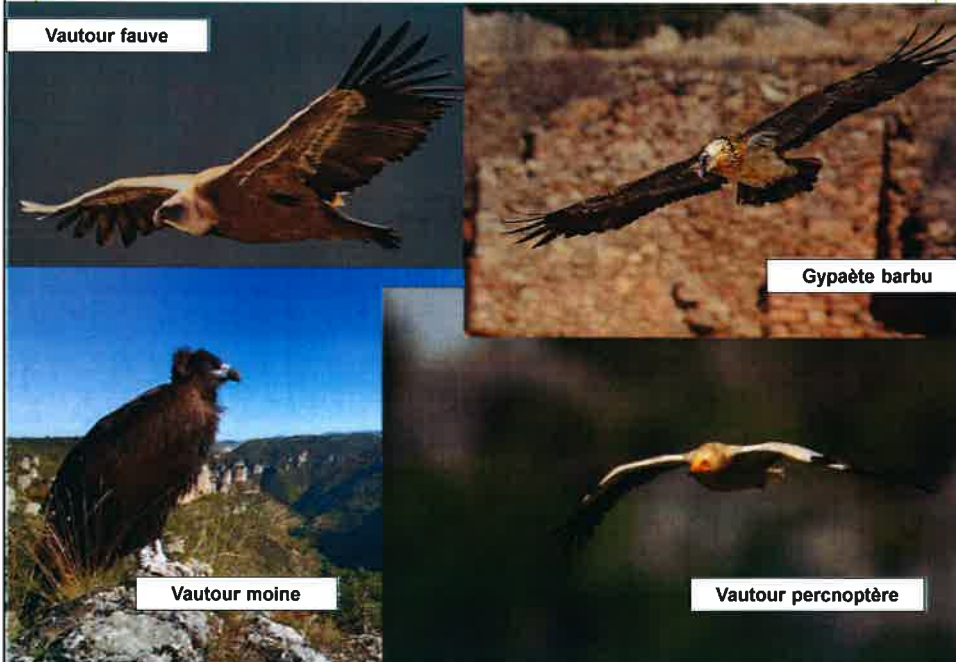


Circaète Jean-le-Blanc

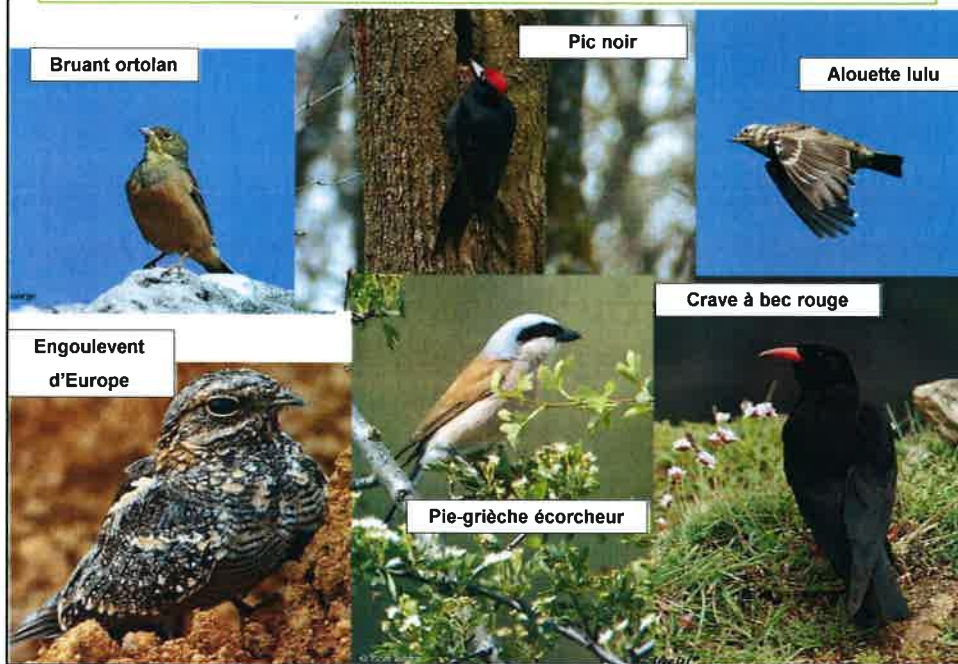
Espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la ZPS (17)



Espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la ZPS (17)

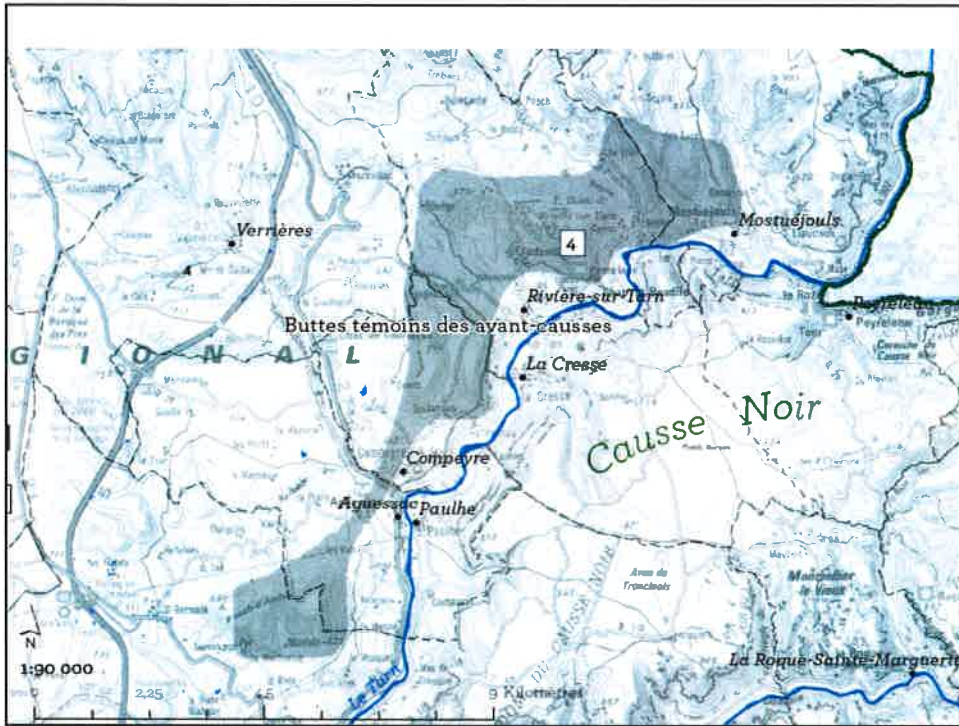


Espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la ZPS (18)



Rappel sur les sites
Directive Habitats
naturels, faune, flore
et enjeux liés

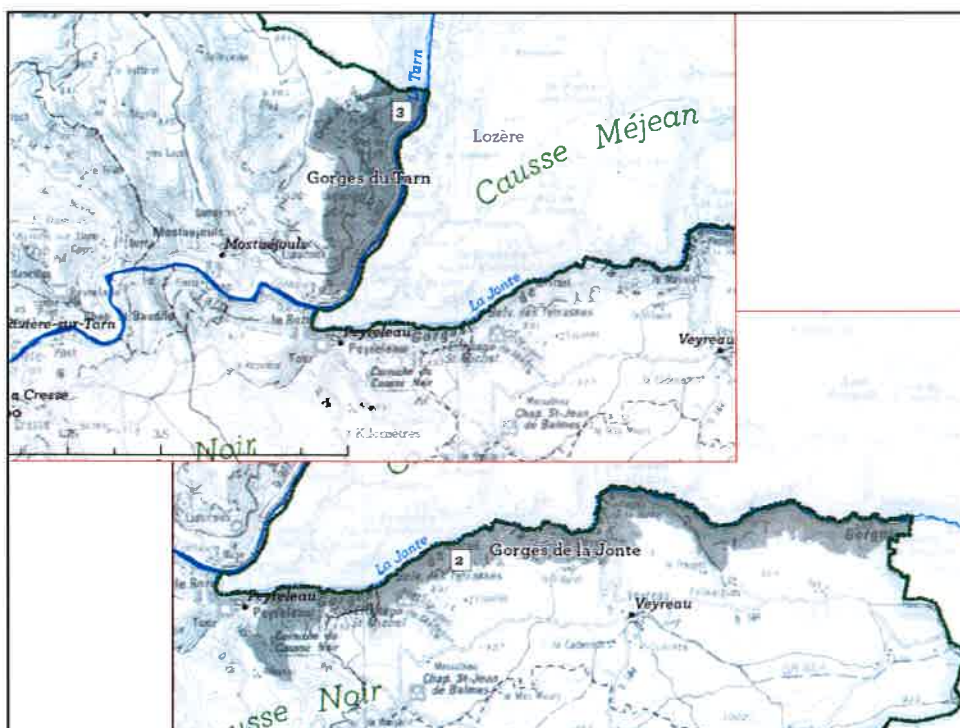




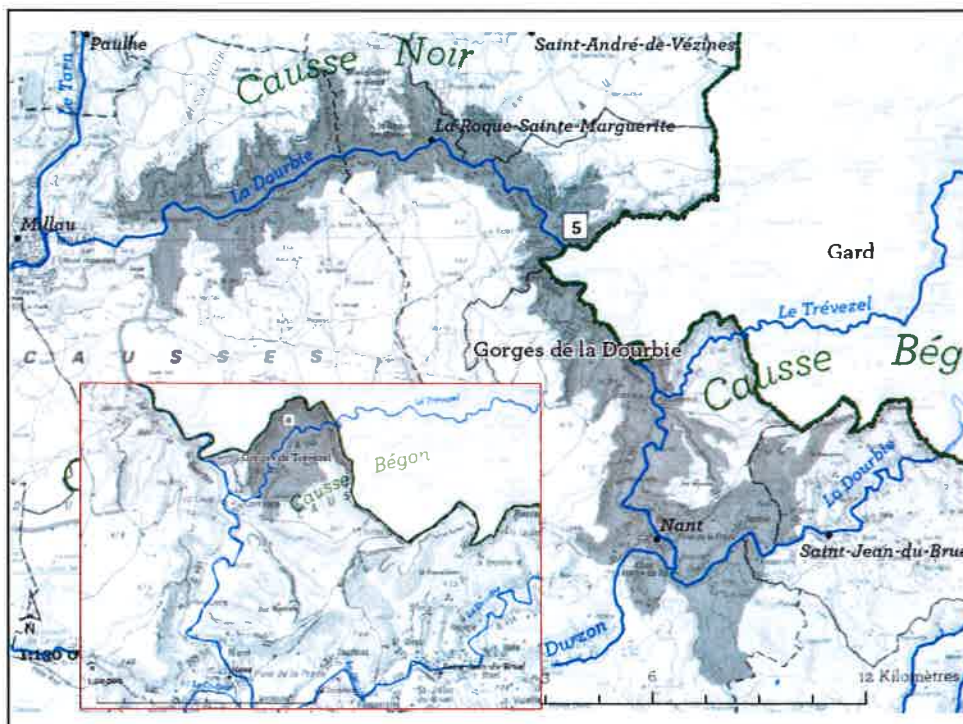
Habitats de pelouses



**Habitats de forêts :
Chêne vert**



Loutre d'Europe





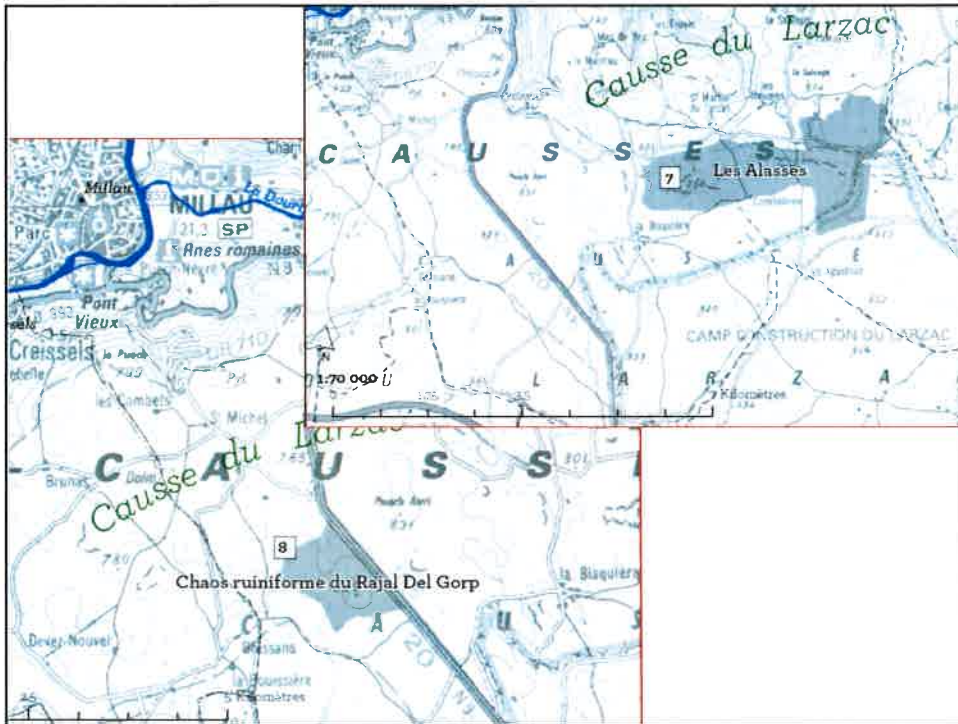
Castor d'Europe



Habitats de milieux rocheux :
Végétation chasmophytique (fissure, failles)

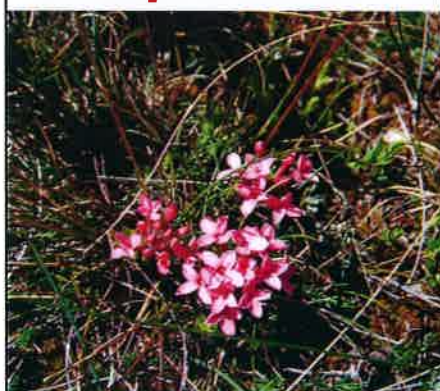


Potentille des Cévennes



Habitats de milieux rocheux

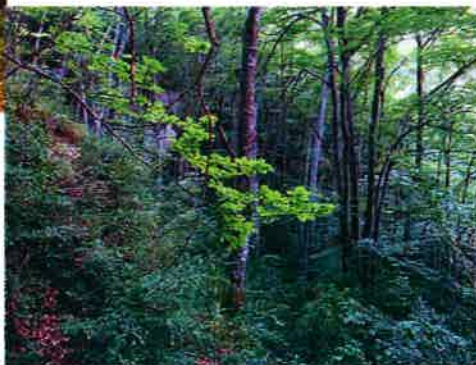
Daphne cneorum



Habitats de milieux rocheux



**Habitats de forêts :
Hêtraie calcicole**





PRESTATIONS LIEES A L'ANIMATION 2018

- ▶ **Suivi de la reproduction du Percnoptère d'Egypte dans la ZPS « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » : LPO Grands Causses**
- ▶ **Suivi de la reproduction de l'Aigle royal dans la ZPS « Gorges du Tarn et de la Jonte » : Centre de sauvegarde de la faune sauvage caussenarde**

Présentations des 2 prestataires



MISSIONS DU PARC LIEES A L'ANIMATION 2018



► **Suivi du crabe à bec rouge dans les Grands Causses :**

Action multipartenariale :

COGARD, LPO12, LPO34, CEFE, PNC, ALEPE, Fédé Chasseurs48, CEN L-R,

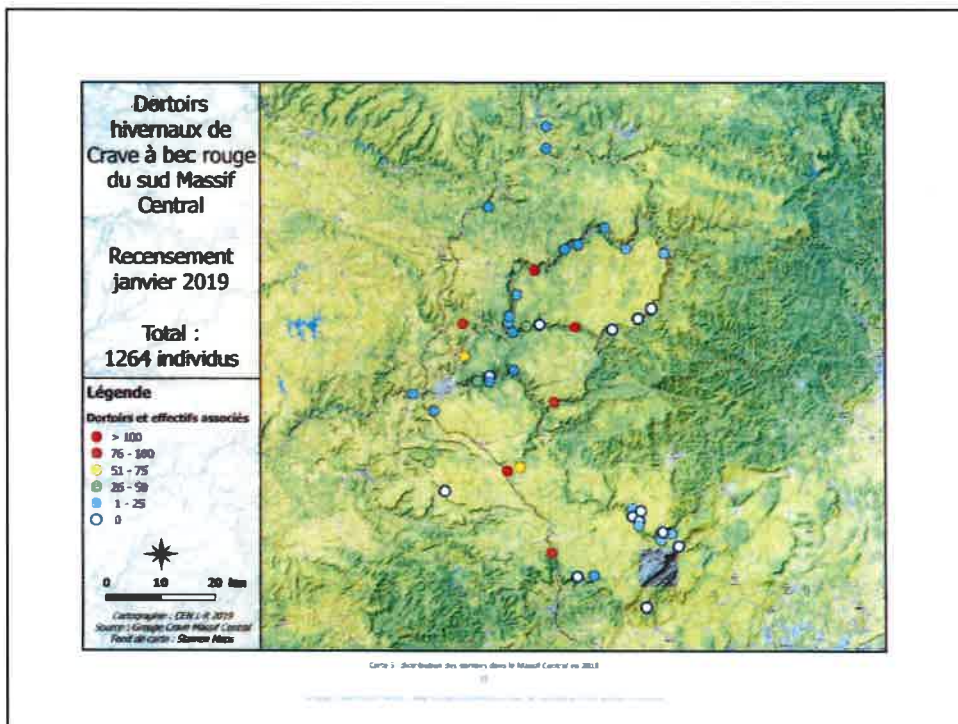
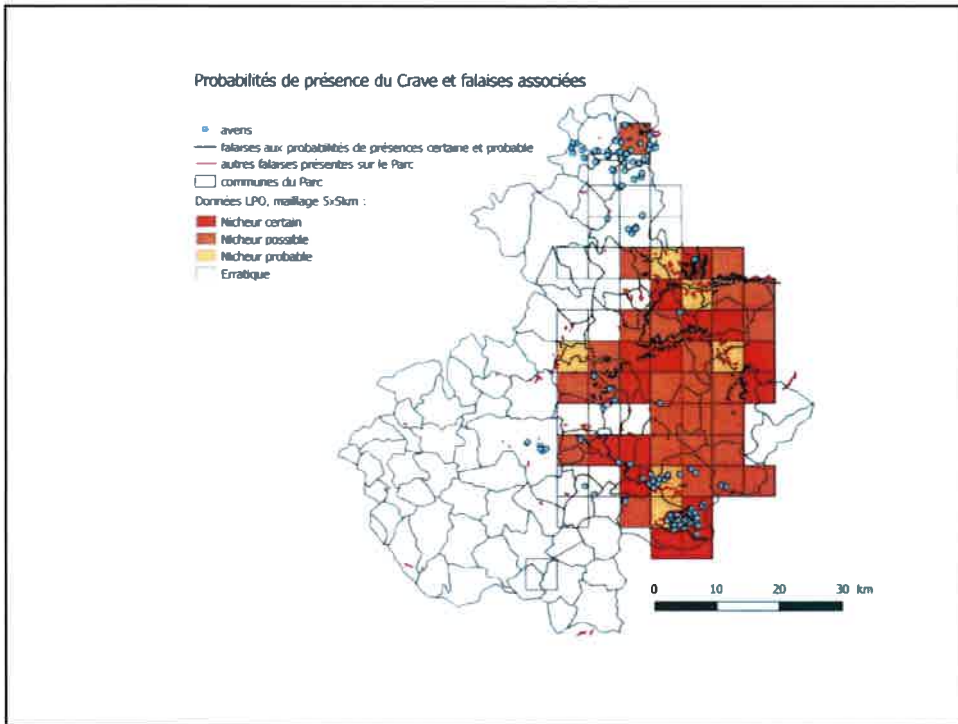
Financement : DREAL Occitanie

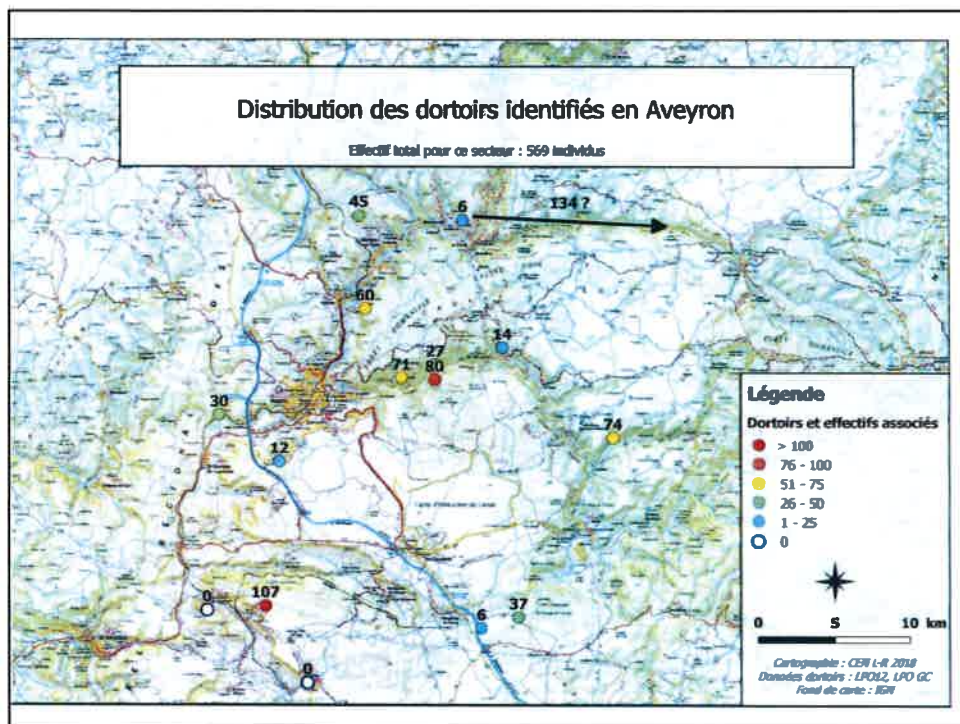
2 volets

► **Comptages aux dortoirs hivernaux : 2018 et 2019**

► **Caractérisation des sites d'alimentation**





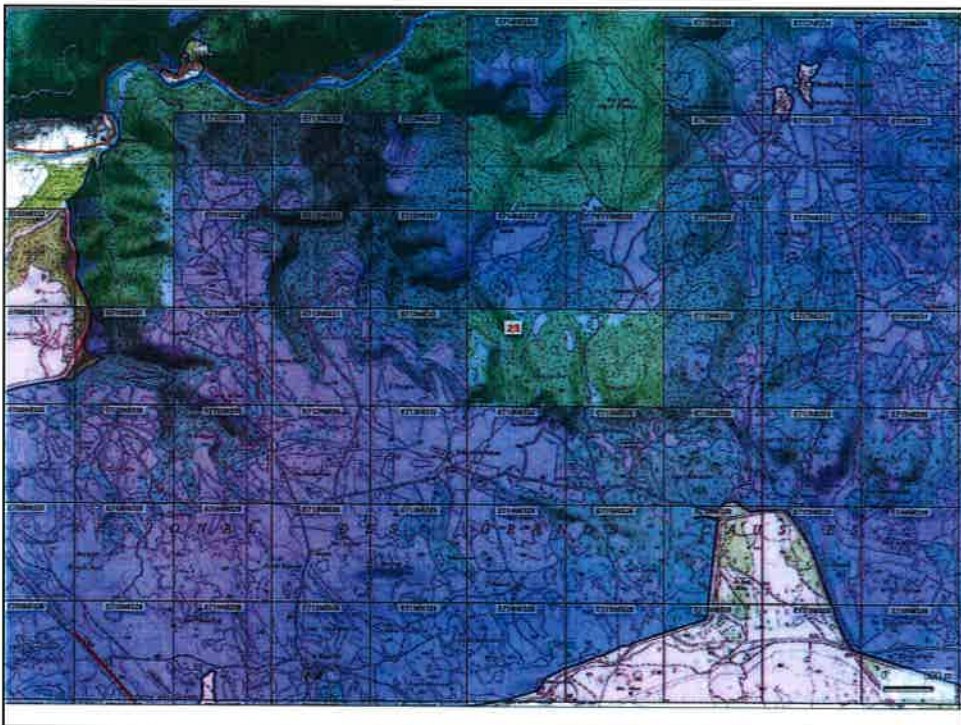


Résultats des comptages hivernaux simultanés

Département	Hiver 2018 1264 sur 33 dortoirs	Hiver 2019 1066 sur 31 dortoirs
Aveyron	569	602
Lozère	412	549
Hérault	66	96
Gard	19	17



Caractérisation des sites d'alimentation



Annexe 1 – Fiche terrain des dates et heures de passages par carrés, avec ou sans Craves en alimentation

Cause N° carré (E...N...)	Dates et heures des passages					Présence de Craves en alimentation (0/1)
	1er passage (obligatoire)	10/1/12 2e passage	3e passage	4e passage	5e passage	
E13000010	18.05					0
E13000011	18.05					0
E13000012						0
E13000013	18.05					0
E13000014	18.05					0
E13000015	18.05					1
E13000016	18.05					0
E13000017	18.05					0
E13000018	18.05					0
E13000019	18.05					0
E13000020	18.05					0
E13000021	18.05					0
E13000022	18.05					0
E13000023	18.05					0
E13000024	18.05					0
E13000025	18.05					0
E13000026	18.05					0
E13000027	18.05					0
E13000028	18.05					0
E13000029	18.05					0
E13000030	18.05					0
E13000031	18.05					0
E13000032	18.05					0
E13000033	18.05					0
E13000034	18.05					0
E13000035	18.05					0
E13000036	18.05					0
E13000037	18.05					0
E13000038	18.05					0
E13000039	18.05					0
E13000040	18.05					0
E13000041	18.05					0
E13000042	18.05					0
E13000043	18.05					0
E13000044	18.05					0
E13000045	18.05					0
E13000046	18.05					0
E13000047	18.05					0
E13000048	18.05					0
E13000049	18.05					0
E13000050	18.05					0

Annexe 2 : Fiche d'observation des Craves à lac rouge en alimentation

Cause	Date	Observateur	Structure
Compartiment GPS avec Crave n°	Coordonnées point GPS avec Crave n° (km, DC)	Milieu ciblé (marais, pâture, autre (prédateur))	Nb individus
13000010	18/05/12	18.05	18.05
13000011	18/05/12	18.05	18.05

*Remarques particulières, observations
groupes adultes corrigés, zones espèces à
enjeux*

Table 1 : Liste d'angles très observés et représentations graphiques pour déterminer les directions à prendre lors des relevés macro-benthos

Angle	Direction
0	N
15	N 15 E
30	N 30 E
45	N 45 E
60	N 60 E
75	N 75 E
90	E
105	S 75 E
120	S 60 E
135	S 45 E
150	S 30 E
165	S 15 E
180	S
195	S 15 W
210	S 30 W
225	S 45 W
240	S 60 W
255	S 75 W
270	W
285	N 75 W
300	N 60 W
315	N 45 W
330	N 30 W
345	N 15 W



Annexe 2 bis : Fiche de relevés des macro-benthos (100 m distances)

Localisation	Date	Observateur	Structure
Compartiment GPS avec Crave n°	Coordonnées point GPS avec Crave n° (km, DC)	Nb individus	Structure
13000010	18/05/12	18.05	18.05
13000011	18/05/12	18.05	18.05

*Remarques particulières, observations
groupes adultes corrigés, zones espèces à
enjeux*



Conclusions sur les sites d'alimentation

La présence de craves en alimentation est liée :

- à des recouvrements de sols nus importants
- à une faible hauteur d'herbe (4 cm)
- à la présence de crottes de bétail

DONC : importance du pastoralisme

- La déprise agropastorale et la fermeture des habitats d'alimentation sont une menace pour la conservation du Crave à bec rouge



Valorisation : "Rencontres naturalistes Occitanie" (mars 2019, Gruissan)



Etude et conservation de la population de Crave à bec rouge du sud Massif Central

Biologie de l'espèce et répartition française

- ✓ Le Crave à bec rouge est un oiseau sub-montagnard de la famille des corvidés. En France, on distingue 4 populations disjointes, ce sont les populations : Bretonne, Alpine, Pyrénéennes et du sud Massif Central.
- ✓ Pendant la reproduction, les couples nichent isolément ou se regroupent en petites colonies. Le Crave est plus asocial en période inter-nuptiale et se rassemble en groupes de plusieurs dizaines voire centaines d'individus pour s'alimenter, et surtout pour constituer des dortoirs collectifs.
- ✓ Le Crave utilise les falaises et leurs cavités naturelles pour se reproduire ainsi que pour les dortoirs hivernaux, et fréquente les falaises avérées, les grottes et abris.



Taille de la population du sud Massif-Central

- ✓ Les rassemblements hivernaux dans les dortoirs reflète la fraction nicheuse de la population (~20-30%), et les individus non-reproducteurs.
- ✓ Le comptage simultané de l'ensemble des dortoirs connus dans le Massif Central permet d'approcher un recensement exhaustif de la population.
- ✓ La répétition chaque année de ces comptages offre un outil de suivi renouvelable pour connaître la tendance de la population à large échelle.
- ✓ Le protocole de comptage a été mis en œuvre en 2018 et 2019. Résultats : ~ 1 200 à 3 000 individus pour les deux années de suivi, répartis sur une trentaine de dortoirs.

Acquisition et partage des connaissances au profit de la conservation

- ✓ La sélection de l'hébergement d'alimentation a été étudiée en 2018. L'espèce sélectionne des milieux ruraux avec parfois ou parfois le plus souvent des déchets de bétail → le pastoralisme joue un rôle déterminant pour cette espèce. Le dévot pastoral a risque de conduire à la raréfaction de l'hébergement d'alimentation du Crave à bec rouge.
- ✓ La mise en commun des données acquises pendant le suivi doit permettre aux acteurs locaux, et notamment aux éleveurs des Sites Naturels 2000 concernés, de s'impliquer dans la conservation de l'espèce sur leur territoire.



Logo of the Group Crave Massif Central and contact information: Contact : Jérôme Giffard, 074 44 44 44 - jerome.giffard@group-crave-massif-central.fr. Ce programme reçoit le soutien Finances Europe (FSE), Occitanie.



MISSIONS DU PARC LIEES A L'ANIMATION 2018

- Réalisation d'une exposition itinérante de photos sur les vautours (photos B. Berthemy)



Quelques dizaines de couples reproducteurs en France, la Gypaète barbu est l'objet d'une étude de faisabilité pour son retour dans les Grands Causses. Son régime alimentaire composé exclusivement d'osserments est unique dans son genre.



MISSIONS DU PARC LIEES A L'ANIMATION 2018

► **Conseils aux organisateurs de manifestations :**

Trails

Courses VTT

Raids multi activités

Festivals « nature »

Courses motorisées...

► **Interventions dans des formations :**

BTS, Licences pro, Master, formations agricoles...



MISSIONS DU PARC LIEES A L'ANIMATION 2018

- Rédaction des fiches de synthèse de chaque site pour la DREAL (cartes, description, enjeux...)
- Article sur les placettes d'alimentation pour les vautours dans la revue « Espaces Naturels » (à paraître en avril 2019) en collaboration avec le PNC et la LPOGC

- Article sur les placettes d'alimentation pour les vautours dans la revue « Espaces Naturels » (à paraître en avril 2019) en collaboration avec le PNC et la LPOGC





PROGRAMME 2019
Avril 2019 à mars 2020

The graphic features a large red arrow pointing to the right, containing the text 'PROGRAMME 2019' and 'Avril 2019 à mars 2020'. To the left of the arrow are three icons: a dark brown arrow pointing up, a gold shield with an open book and a pen, and a dark brown arrow pointing right with a white hand icon. Below the main arrow are two more icons: a gold shield and a dark brown arrow pointing right with a white hand icon.



PRESTATIONS LIEES A L'ANIMATION 2019

► **Suivi de la reproduction du vautour moine :
recherche des causes d'échec potentielles**



Avec une population d'une quinzaine de couples nicheurs, le vautour moine reste une espèce peu commune.



ACTIONS LIEES A L'ANIMATION 2019

- ▶ **Conseils aux organisateurs de manifestations et aux collectivités et avis sur évènementiels**
- ▶ **Interventions auprès d'étudiants, formations diverses (agricoles, écologie...)**
- ▶ **Suivi d'espèces et des PNA liés : 4 espèces de vautours, réintroduction gypaète, pies-grièches...**
- ▶ **Rédaction de textes informatifs, sensibilisation aux espèces et habitats des sites N2000**
- ▶ **Animations « Joli mois de l'Europe en Occitanie »**

